

Sculptures dorées d'Abydos

L'intéressant article que Sabine Albersmeier a consacré dans *Egyptian Museum Collections around the World* (Le Caire, 2002) à un petit buste féminin du Musée de Karlsruhe (inv. H. 437) touche à un sujet qui a retenu notre attention depuis de nombreuses années⁽¹⁾. Étant donné que les notes que nous avons prises à ce propos complètent la documentation étudiée par l'auteur et donnent, à certaines occasions, lieu à des mises au point, nous estimons qu'il n'est pas tout à fait inopportun d'offrir au lecteur le résultat de nos propres investigations.

Ce sont les restes de dorure et de peinture qui recouvrent la statuette de Karlsruhe qui ont guidé S. Albersmeier dans ses recherches. Cette polychromie est en effet si caractéristique et si exceptionnelle qu'elle aiguise inmanquablement la curiosité. La prenant comme base de départ de son enquête, l'auteur est arrivée à constituer un groupe de quinze statuettes similaires, hommes et femmes, toutes faites en calcaire et entièrement ou partiellement dorées. Celles dont on connaît la provenance, de loin les plus nombreuses, ont été découvertes à Abydos, en particulier au cours des fouilles qu'y ont pratiquées Auguste Mariette et l'Egypt Exploration Society autour de 1880. Exploitant cette documentation, S. Albersmeier a surtout tiré parti des renseignements que l'archéologue français fournit à propos de la découverte de cinq statuettes dans un petit tombeau de la Nécropole du Nord qu'il attribue à la 13^e dynastie⁽²⁾. Arrivées au Musée de Boulaq, celles-ci ont été dûment enregistrées et ensuite publiées dans le *Catalogue Général*. Voici les correspondances:

- Mariette n° 8 = CG 38413⁽³⁾
 9 = CG 38414⁽⁴⁾
 78 = CG 38902⁽⁵⁾

(1) Vol. I, p. 13-24.

(2) MARIETTE, *Catalogue des monuments d'Abydos*, p. 9.

(3) DARESSY, *Statues de divinités* (CGC), p. 111. Voir aussi ROEDER, dans *Aegyptologische Studien* (Fs. Hermann Grapow), p. 256; VLEEMING, *Some Coins of Artaxerxes*, p. 59, n° 84.

(4) DARESSY, *op. cit.*, p. 111.

(5) DARESSY, *op. cit.*, p. 225-226.

79 = CG 38867 ⁽⁶⁾

376 = CG 715 ⁽⁷⁾

D'un tombeau voisin sortirent encore deux statuettes du même genre qui trouvèrent également leur place dans le *Catalogue Général* ⁽⁸⁾:

Mariette n° 10 = CG 38420 ⁽⁹⁾

11 = CG 38419 ⁽¹⁰⁾

Le dossier des quinze statuettes, établi par S. Albersmeier à partir de cette singulière découverte qu'elle a malheureusement reconstituée de façon incorrecte ⁽¹¹⁾, appelle quelques remarques. La première concerne les inscriptions dont certaines statuettes sont pourvues. Lorsqu'elles sont hiéroglyphiques, elles sont soit grossières et pratiquement indéchiffrables (CG 38867) soit entâchées d'irrégularités ou de problèmes de lecture qui dénotent indéniablement une période de décadence. Rappelons que Mariette lui-même a estimé que ses découvertes provenaient «d'un quartier de la nécropole spécialement affecté aux sculptures contemporaines des empereurs». Des inscriptions en démotique ne sont attestées que sur deux statuettes, CG 38413 et CG 38900 ⁽¹²⁾.

Une caractéristique très significative de ces effigies est leur iconographie. Les personnages masculins sont représentés assis sous forme de momie, emmaillotés dans une longue robe et assis sur un siège cubique. Ils ne portent jamais de couronne. Leur tête est enveloppée d'une perruque ronde sur laquelle se détache parfois un uraeus. Quelquefois les mains tiennent le flagellum et le sceptre mais il arrive aussi qu'elles soient simplement croisées sur la poitrine. Les effigies féminines sont elles aussi assises, sans insignes particuliers.

Dans une note, insérée au terme de son exposé sur les problèmes chronologiques posés par son dossier, S. Albersmeier reconnaît que celui-ci n'est probablement pas exhaustif ⁽¹³⁾. Elle ne s'y trompe point. Nos propres recherches nous ont conduit sur la trace de plusieurs autres statuettes qui auraient mérité d'être intégrées à son étude.

(6) DARESSY, *op. cit.*, p. 218.

(7) BORCHARDT, *Statuen und Statuetten* (CGC), III, p. 52-53. Voir aussi ROEDER, *loc. cit.*, p. 256.

(8) MARIETTE, *op. cit.*, p. 10.

(9) DARESSY, *op. cit.*, p. 113.

(10) DARESSY, *op. cit.*, p. 113. Voir aussi ROEDER, *loc. cit.*, p. 256.

(11) À la note 13, p. 17, elle énumère les cinq statuettes sorties du même tombeau en oubliant CG 38867 et CG 715 qu'elle remplace à tort par les deux statuettes trouvées dans un tombeau voisin.

(12) VLEEMING, *op. cit.*, p. 61, n° 88.

(13) ALBERSMEIER, p. 19, note 19.

1. EFFIGIES MASCULINES

Le Musée du Louvre a acquis en 1827, avec la seconde collection Droveti, la statuette dorée et polychrome d'un homme assis, revêtu d'une longue robe d'où sortent ses mains. Sur sa perruque se détache un uraeus. Une inscription hiéroglyphique se développe autour du socle⁽¹⁴⁾. Deux autres statuettes, également dorées, furent achetées à la vente J.-B. de Lescluze de 1826 pour le Musée de Leyde où elles furent inventoriées sous les numéros L.X.6 et L.X.7⁽¹⁵⁾. Au même groupe se rattachent enfin trois statuettes du Musée de Berlin ayant appartenu à la collection Passalacqua, acquise en 1827. Il s'agit des numéros d'inventaire 1039, 2311 et 4421. Les deux premières portent des légendes en démotique⁽¹⁶⁾.

2. EFFIGIES FÉMININES

Curieusement, l'article de S. Albersmeier ne fait point état de la statuette CG 38867, une des cinq qui sont sorties du tombeau découvert par Mariette⁽¹⁷⁾. Il est vrai que ni celui-ci ni le *Catalogue Général* ne précisent si elle est oui ou non dorée. Elle montre une femme agenouillée portant l'hiéroglyphe du nom d'Isis sur sa tête et tenant entre ses mains, étendues sur sa robe, une petite figure momiforme. Une inscription hiéroglyphique couvre le socle, et une autre se développe sur le dos en-dessous d'une stèle cintrée; Mariette les qualifie de «si grossières qu'elles ne se lisent pas et qu'on les croirait fausses». On se demande comment dans ces conditions et en dépit des circonstances de la découverte Daressy ait pu attribuer la petite sculpture à l'époque saïte.

Le *Catalogue Général* contient encore, sous le numéro CG 38890, une statuette de femme dorée en indiquant qu'elle provient de «Sa el-Hagar, 1893». Elle est datée de l'époque saïte en totale méconnaissance des caractéristiques qui la rapprochent de CG 38867. En effet, à la manière de celle-ci, la femme, en l'occurrence assise, tient une petite figure momiforme sur les genoux; en outre, le dos de la statuette est décoré de façon similaire par une sorte de stèle d'Horus qui surmonte une inscription

(14) LAURENT-DESTI, *Antiquités égyptiennes. Inventaire des collections du Musée des Beaux-Arts de Dijon*, p. 30-31.

(15) PM VIII, 801-741-201 et 801-741-202 (p. 795).

(16) ERMAN, *Ausführliches Verzeichnis*, p. 325; VLEEMING, *op. cit.*, p. 54-55, N^{os} 72 et 73.

(17) Voir ci-dessus, note 6.

hiéroglyphique pratiquement incompréhensible⁽¹⁸⁾. À la limite, on serait tenté de croire que les deux statuettes sortent du même atelier.

Comme curiosité digne d'être notée, nous ajoutons ici la statuette CG 38412 que Daressy a classée parmi les effigies d'Osiris «malgré des attributs contradictoires». Elle présente, en effet, les aspects d'une femme tout en portant une barbe noire. Par son attitude elle rappelle à plusieurs égards CG 38900. Chez l'une et l'autre les mains sont étendues sur les cuisses et l'une des deux serre un signe *ânkh*, soit dans la main gauche (CG 38412) soit dans la main droite (CG 38900). CG 38412 porte un proscynème hiéroglyphique en même temps qu'un texte démotique de sept lignes tracé à l'encre sur le côté gauche du pilier dorsal et contenant une mention de l'an 13 d'un roi Ptolémée qui n'est pas autrement identifié⁽¹⁹⁾.

En dehors du Musée du Caire, nous n'avons repéré qu'une seule statuette dorée de femme assise qui s'apparente aux précédentes. Elle a été acquise à la vente de la collection J.-B. de Lescluze par le Musée de Leyde où elle a reçu le numéro d'inventaire L.X.8. La femme tient un enfant debout entre les jambes⁽²⁰⁾.

Dans notre présentation du dossier, nous avons, par prudence, évité de répondre clairement à la question principale que posent toutes ces statuettes: figurent-elles des divinités ou des individus? Pour autant qu'ils aient été exprimés sans équivoque, les avis sont partagés. Dans le *Catalogue Général*, Daressy considère celles du Musée du Caire comme des représentations d'Osiris et d'Isis; la *Topographical Bibliography*, en revanche, traite celles du Musée de Leyde comme des effigies de particuliers. Quant à S. Albersmeier, elle tranche sans ambiguïté. Ce sont, à ses yeux, des hommes et des femmes qui, par la dorure de leur peau et par les insignes qu'ils usurpent, s'incorporent délibérément au monde des divinités en se transformant les uns en Osiris, les autres en une déesse non identifiée⁽²¹⁾. Si elle hésite à associer les statuettes féminines à la déesse Isis, c'est parce qu'elle est gênée par deux d'entre elles qui se parent des attributs d'Osiris, le flagellum et le sceptre (CG 38903, Karlsruhe H 437).

À l'examen attentif de l'ensemble de la documentation, la thèse défendue par S. Albersmeier nous paraît perdre une grande partie de sa conviction. Que des individus aient eu l'impertinence de s'assimiler intimement

(18) DARESSY, *op. cit.*, p. 223.

(19) DARESSY, *op. cit.*, p. 109-110; VLEEMING, *op. cit.*, p. 60-61, n° 87.

(20) PM VIII, 801-777-600 (p. 934).

(21) ALBERSMEIER, p. 14, 16, 20.

à des divinités en s'appropriant les attributs qui leur appartiennent en exclusivité, tels que l'uraeus, le flagellum et le sceptre, tient de l'improbable. Qui plus est, comment expliquer que trois effigies féminines, dont une porte l'héroglyphe du nom d'Isis sur la tête (CG 38867), tiennent une petite figure momiforme sur les genoux ou entre les jambes (CG 38890, Leyde L.X.8.)? N'évoquent-elles pas Isis et le défunt Osiris plutôt qu'une mère et son enfant décédé? Finalement, bien que S. Albersmeier n'en fasse point état, une des cinq statuettes découvertes par A. Mariette dans le même tombeau, est un naophore, doré et coloré en partie (CG 715). Il prouve que la sculpture traditionnelle s'est maintenue dans le milieu abydnien qui a créé, à sa manière, des Osiris et des Isis peu orthodoxes. L'exemple n'est d'ailleurs pas isolé.

3. EFFIGIES DE PARTICULIERS

En raison des circonstances de sa découverte, la statue CG 715 est le témoin principal de cette catégorie. Elle représente un homme debout, soutenant du bout des doigts un naos dans lequel est enfermée une statuette d'Osiris. Sa longue robe, nouée sur le côté droit de la poitrine et maintenue par un bandeau qui passe sur l'épaule gauche, descend jusqu'aux chevilles. À en juger par ces caractéristiques, la statue doit appartenir à l'époque ptolémaïque⁽²²⁾. Quant aux inscriptions hiéroglyphiques qui couvrent le socle et le pilier dorsal, elles font supposer que le personnage s'appelait Horresné⁽²³⁾ mais son titre et les noms de ses parents demeurent obscurs.

Il est plus que probable que le fragment de calcaire CG 1051, de provenance incertaine, ait lui aussi été recueilli dans un tombeau d'Abydos. Il s'agit de la partie inférieure d'une statue de personnage assis qui a conservé quelques traces de dorure. Selon le *Catalogue Général*, les inscriptions hiéroglyphiques qui se développent sur le pilier dorsal et le socle sont grossières. Il est inconcevable qu'elles remontent au règne de Psammétique I^{er}, tel que le suggère la *Topographical Bibliography* qui commet, à notre sentiment, une seconde erreur en désignant le propriétaire par un nom fantomatique, alors qu'il s'appelait très vraisemblablement Horoudja⁽²⁴⁾.

(22) Comparer à ce sujet nos remarques dans *CdE* 72 (1997), p. 17-19.

(23) PN I, 249 [17]; II, 378.

(24) PM VIII, 801-741-080 (p. 794).

Freiherr von Minutoli rapporta du voyage qu'il entreprit en Égypte en 1820-21 la statuette d'un homme agenouillé tenant un naos qui renferme une image d'Osiris, entièrement dorée. Elle fut acquise par le Musée de Berlin en 1823 et reçut le numéro d'inventaire 4433. Elle est demeurée inédite⁽²⁵⁾. Très proche de cette statuette est celle d'un nommé Padihor-pakhered que le Musée de Turin obtint en 1824 avec la première collection Drovetti (inv. 3037). L'inscription hiéroglyphique du pilier dorsal, qui livre son nom, est doublée par de brèves légendes démotiques sur la base du naos et la face antérieure du socle qui ont été déterminantes pour attribuer la petite sculpture à la 26^e dynastie. La première de ces légendes rappelle le nom du propriétaire, curieusement suivi de *n šw*⁽²⁶⁾.

Cette adjonction inexplicquée nous amène à joindre au dossier la statue-bloc Leyde AST 42 qui provient de la collection Anastasi que le gouvernement hollandais a achetée en 1828. Il s'agit d'une statue-bloc en calcaire qui par son style remonte indiscutablement au début de la 26^e dynastie. Le visage du personnage ainsi que les deux figures d'Osiris qui décorent la robe sont dorés. Sur une partie du socle se développe un pros-cynème hiéroglyphique comprenant des graphies insolites et se terminant par un nom propre qui résiste au déchiffrement. Il est surmonté sur la face antérieure d'un texte démotique tracé à l'encre qui identifie le propriétaire comme *P3-di-wsîr s3 Ns-(p3-)hrd n šw* et offre ainsi une remarquable similitude avec la statuette du Musée de Turin que nous venons de citer. Nous n'avons qu'une seule explication à suggérer pour éclaircir ce petit mystère: la statue, à l'origine anépigraphie, a été usurpée à une époque nettement postérieure lorsque l'influence croissante du démotique commençait à hypothéquer lourdement la connaissance des hiéroglyphes⁽²⁷⁾.

L'ultime point qu'il convient d'examiner est l'obscur et complexe question des dates qui ont été proposées pour les statuettes qui constituent

(25) PM VIII, 801-796-540 (p. 937).

(26) VLEEMING, *op. cit.*, p. 58, n° 81. Nous remercions vivement Mme Anna Donadoni Roveri d'avoir aimablement répondu aux questions que nous lui avons posées au sujet de cette statuette.

(27) VLEEMING, *op. cit.*, p. 58, n° 82; PM VIII, 801-755-212 (p. 846). Étant donné que notre enquête se limite aux sculptures dorées d'Abydos, nous avons renoncé à y incorporer une autre statue saïte usurpée qui nous paraît être liée à notre dossier: Turin 3067 (collection Drovetti) portant sur la face antérieure un texte démotique de quatre lignes qui a été datée de l'époque romaine (VLEEMING, *op. cit.*, p. 78, n° 109; PM VIII, 801-755-392). De leur côté, les statuettes Hanovre 1935.200.526 (VLEEMING, *op. cit.*, p. 59, n° 83) et Athènes 932 (VLEEMING, *op. cit.*, p. 60, n° 86; PM VIII, 801-796-520) représentent vraisemblablement des œuvres originales créées vers la même époque que les sculptures saïtes usurpées.

le dossier réuni ici. À ce propos, les contradictions sont manifestes. Citons seulement quelques exemples. Tout en attribuant la presque totalité des statuettes du Musée du Caire à l'époque ptolémaïque, Daressy, dans le *Catalogue Général*, en isole deux qu'il fait remonter à l'époque saïte. De son côté, S. Albersmeier estime que son dossier se compose globalement de statuettes ptolémaïques ou romaines à l'exception de deux d'entre elles qu'elle rapproche de la 30^e dynastie⁽²⁸⁾. Enfin, parmi les statuettes de particuliers, les naophores Turin 3037 et Berlin 4433, en dépit des liens étroits qui les unissent, ont été situés le premier au début de l'époque saïte, le second à l'époque gréco-romaine⁽²⁹⁾.

Cette disparité n'a pour cause que l'absence d'une étude sur l'ensemble de la documentation. Il est vrai que des repères chronologiques sûrs font défaut mais tous les indices, archéologiques autant que philologiques, conduisent à la conclusion que la dorure de statuettes divines ou privées est un phénomène strictement limité à la réutilisation de la nécropole d'Abydos sous les derniers Ptolémées et les premiers empereurs romains. Qu'on en juge par les particularités stylistiques des sculptures, par l'état corrompu, voire l'illisibilité des inscriptions hiéroglyphiques, et par l'abondance des légendes démotiques. Certes, il est indéniable que l'habitude de dorer des statuettes et de prêter aux effigies divines un aspect insolite s'est étendue sur un certain laps de temps mais il est impensable que cette mode ait commencé à se répandre vers le milieu du 4^e siècle avant J.-C. ou antérieurement.

Le lecteur attentif aura sans doute observé que tout au long de notre exposé nous avons pris soin d'indiquer le plus souvent possible quand et comment les sculptures que nous venons de passer en revue ont été acquises par les musées qui les possèdent. En effet, il est remarquable qu'à l'exception de celles qui ont été mises à jour par A. Mariette et l'Egypt Exploration Society vers 1880, toutes les autres proviennent de collections formées par des trafiquants d'antiquités qui opéraient en Égypte dans le premier quart du 19^e siècle. La première collection de Bernardino Drovetti passa au Musée de Turin en 1824, la seconde au Musée du Louvre en 1827. Une partie des objets recueillis par Freiherr von Minutoli pendant son voyage de 1820-21 échoua au Musée de Berlin en 1823⁽³⁰⁾, suivie en 1827 par ceux que Giuseppe Passalacqua avait ramenés en Europe. Pour sa part, le Musée de Leyde acheta en 1826 une

(28) ALBERSMEIER, p. 19, 22.

(29) ERMAN, *Ausführliches Verzeichnis*, p. 332.

(30) KARIG, dans *Festschrift Arne Eggebrecht* (Hildesheim, 2002), p. 47-51.

grande partie de la collection de Jean-Baptiste de Lescluze et le gouvernement hollandais y ajouta en 1828 la première collection de Giovanni Anastasi. Toutes ces dates convergent pour démontrer que la nécropole tardive d'Abydos fut sauvagement ravagée durant les premières décennies du 19^e siècle et que les «collectionneurs» de l'époque se sont copieusement approvisionnés de ces pillages.

Herman DE MEULENAERE